



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 19 JUILLET 2016**

Mairie de Groissiat

Présents : Messieurs Jean-Luc Marron, Michel Piovati, Michel Bevand, Hervé Amiot, Xavier Faivre, Christian Gros, Manuel Ollier, Gilbert Samerel.

Mesdames Patricia Deguerry, Pascale Amorim, Odile Certain, Nathalie Duthel, Stéphanie Volle.

Excusées : Mesdames **Frédérique Machurat et Monique Roy.**

Secrétaire de séance : Madame Patricia DEGUERRY.

Date de convocation : 12 juillet 2016

• **Approbation du compte rendu de la réunion de conseil du 17 juin 2016.**

• **Compte-rendu des décisions du Maire :**

Décision n° 2 – 2016 du 06 juillet 2016

Attribution du marché de travaux – lot n° 14 Décontamination Amiante - concernant l'opération de restructuration de la Mairie et de la Salle des Fêtes

Il est décidé d'attribuer le lot 14 Décontamination Amiante à l'entreprise Juillard – 01250 JASSERON pour un montant de 9 100 euros HT.

Comptes rendus des commissions

Commissions des travaux:

• **TRAVAUX RD 111 :** Les bordures ont été faites le 11 juillet 2016. Ralentisseur prévu le 18 juillet 2016.

• **TRAVAUX MAIRIE :** La commission souhaite un contact avec l'ingénieur acousticien pour la sonorisation de la salle des fêtes, l'intégration du vidéo projecteur et les sorties extérieures.

Des membres du comité des fêtes seront associés à l'agencement de la cuisine et autres fonctionnalités sous la forme d'avis consultatifs.

• **TRAVAUX EGLISE :** La fin des travaux est toujours prévue début août.

• **QUESTIONS DIVERSES :** La commission fait remarquer qu'un regard situé dans le bas de la rue du Crêt Joyeux devrait être sécurisé eu égard à sa profondeur.

Le permis de construire pour l'aménagement de 4 logements dans l'ancienne propriété Bassompierre a été déposé par la SEMCODA début juillet. Il a été immédiatement transmis à notre service instructeur à la CCHB.

Commission des Affaires Scolaires, Associatives et Culturelles :

1/ Mises à jour sur le site internet, avec notamment la mise en ligne des formulaires et règlements des services périscolaires.

La fréquentation sur 6 mois est de 1 500 sessions avec une nette progression au fil des mois puisqu'on dénombre 400 sessions pour 278 utilisateurs en juin.

2/ Fête du 13 juillet 2016 : Même si le beau temps n'était pas au rendez-vous, la retraite aux flambeaux a plutôt bien fonctionné et on peut d'ailleurs féliciter les parents pour avoir joué le jeu en amenant les enfants. Une réflexion va être engagée suite au résultat décevant de la deuxième partie de soirée. Cette question sera évoquée lors des futures commissions et réunions avec le comité des fêtes.

3 / Questions diverses :

• On note la prolongation du temps partiel thérapeutique à 70 % pour l'une de nos agents des services techniques et périscolaires.

• Fête du Village : la prochaine réunion de préparation aura lieu le 31 août.

• **Commission des Finances :** point général, la commission ne s'étant pas réunie.

1/ **Situation de trésorerie :** les travaux de l'église commencent à être réglés.

2/ **Point sur factures :** pas de questions.

3/ **Subvention :** la Préfecture nous a informés, il y a quelques jours, de l'attribution d'une subvention de 207 000 € au titre de la DeTR dans le cadre des travaux mairie – salle des fêtes. Monsieur le Maire signale qu'il a, au préalable, été convoqué à une commission préfectorale pour présenter et défendre ce dossier.

Globalement, nous devrions percevoir 350 000 € de subventions effectives pour ces travaux : DeTR, Conseil Départemental et dotation parlementaire du sénateur Patrick CHAIZE.

Commission Environnement et Forêt

Forêt

Le volume de bois des parcelles 18 et 7 est inférieur à la prévision initiale et sera donc vendu par contrat.

Volume 85 m³, recette escomptée 1 750 euros.

Les dégagements de semis et le fauchage manuel des sentiers pédestres ont été effectués.

• **Liste des dossiers d'urbanisme :** aucune observation.

Extrait des délibérations

. Enquête publique relative à la demande d'autorisation présentée par la SAS Société d'Exploitation du Parc Eolien HELIOS en vue d'exploiter un parc éolien à APREMONT.

Monsieur le Maire expose aux conseillers que la Commune d'Apremont a lancé, depuis 2008, un programme de développement d'un parc éolien sur son territoire. La sas Société d'Exploitation du Parc Eolien HELIOS (détenue par la société INTERVENT) sollicite l'autorisation d'exploiter ce parc éolien qui consiste en l'implantation de 5 éoliennes et un poste de livraison prévus sur la Commune d'Apremont. Une enquête publique a été ouverte, par arrêté préfectoral, entre le 13 juin 2016 et le 13 juillet 2016.

A la demande de la Préfecture de l'Ain, le conseil municipal doit émettre un avis sur le projet susvisé, par délibération prise au plus tard dans les quinze jours suivant la fin de l'enquête.

Monsieur le Maire rappelle que lors du précédent conseil municipal, le 17 juin 2016, il a invité l'ensemble des conseillers municipaux à prendre connaissance du dossier d'enquête.

Monsieur le Maire présente ensuite ses observations qui sont les suivantes :

. A la lecture de l'avis émis par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes, il s'avère que le raccordement au réseau se fera en souterrain en suivant les voies existantes. Le poste source de Bellignat est pressenti pour ce raccordement à environ 5 kilomètres.

. Toujours en considération de l'avis émis par la DREAL, fondé notamment sur une étude d'impact et une étude de danger datées de janvier 2016, il apparaît que le projet est satisfaisant.

. Au regard du dossier déposé, Monsieur le Maire fait part à la fois de son approbation quant à la nature du projet qui va dans le sens d'un développement des énergies renouvelables mais également de son inquiétude quant au tracé de raccordement en souterrain.

Par conséquent, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **avec 10 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions décide :**

- d'émettre un avis favorable à la demande d'autorisation présentée par la SAS Société d'Exploitation du Parc Eolien HELIOS en vue d'exploiter un parc éolien à APREMONT.
- de solliciter des autorités compétentes que la Commune de Groissiat soit impérativement directement associée à l'étude du tracé de raccordement souterrain de ce parc au poste source de Bellignat.

Portage des repas aux personnes âgées de plus de 75 ans.

Monsieur le Maire explique que la Communauté de Communes Haut Bugey (CCHB) est désormais compétente en matière de portage des repas aux personnes âgées sur l'ensemble de son territoire. A compter du 1er septembre 2016, ce service sera disponible pour tous les habitants de plus de 75 ans, domiciliés dans l'une des communes membres de la CCHB. Le prix de ce service s'élève à 8.50 € correspondant à un repas complet du midi et un complément pour le soir. La CCHB prend en charge 0.73 € euro par repas puisque le prix de revient s'élève en réalité à 9.23 €. La CCHB demande à ses communes membres de délibérer à leur tour sur la possibilité de prendre en charge une partie du coût des repas. Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il est favorable à l'examen, par la commission communale d'action sociale, des demandes individuelles de prise en charge qui pourraient survenir et ceci afin de cibler l'attribution des aides sur les personnes les plus nécessiteuses. En effet, une prise en charge systématique et forfaitaire aurait pour conséquence d'apporter un soutien à des usagers quels que soient leurs revenus.

Ainsi, sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 12 voix pour et 1 abstention, décide de prévoir que les demandes de participation au coût de ce service seront examinées au cas par cas au regard des situations des demandeurs, notamment de leurs revenus et des aides extérieures dont ils bénéficieraient déjà pour le même objet.

. Décisions budgétaires modificatives : n° 1 budget principal

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'approuver les décisions budgétaires modificatives suivantes :

Section de fonctionnement :

Dépenses

675 chapitre 042 + 34 800.39 €

Recettes

775 chapitre 77 + 2 500.00 €

776 chapitre 042 + 32 300.39 €

Section d'investissement

Dépenses

192 chapitre 040 + 32 300.39 €

2315-14 ona + 2 500.00 €

Recettes

2182 chapitre 040 + 34 800.39 €

Informations communales et communautaires

. Communales :

. EHPAD : organisation d'une visite pour les habitants de Groissiat avant l'ouverture. Elle aura lieu samedi 17 septembre, par sessions de 30 minutes pour des groupes de 10 personnes maximum. Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres fin août - début septembre.

. EHPAD : l'inauguration est prévue le jeudi 29 septembre à 11h00.

. Rappel : Fermeture de la mairie du 29 juillet à midi au 16 août au matin.

. Cérémonie des vœux : la salle des fêtes ne pourra pas être entièrement aménagée pour le mois de janvier 2017. Par conséquent, la cérémonie des vœux n'aura pas lieu. Toutefois, une inauguration sera programmée au printemps.

. Communautaires :

Les comptes administratifs 2015 ont été votés lors du conseil communautaire du 23 juin dernier.

Questions diverses

. Prochaines commissions

- Travaux : à définir
- ASAC et Environnement – forêt : mercredi 31 août avant la réunion de la Fête du Village.
- Finances : jeudi 1^{er} septembre à 18h30.

. Prochain conseil municipal : lundi 05 septembre 2016 à 18h30 (intervention du Lieutenant PAHON)

La secrétaire de séance

Patricia DEGUERRY